

DES PRESTATIONS ET DES SERVICES

Pour les adhérents, par les adhérents ou des bénévoles

Le GEM propose gratuitement des prestations et services : une coiffeuse vient de temps en temps couper les cheveux des adhérents, le GEM peut vous aider dans vos démarches administratives, ou recherches sur Internet.

Surtout, Horizons est un des rares GEM à proposer un repas chaud tous les midis, préparé par les adhérents (participation de 2,50 euros pour 2018-2019 et participation aux tâches obligatoire).



COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Mieux vaut être orienté par l'un de nos partenaires (MDPH, CMP, organisme de protection des majeurs...), avant de venir.

Après une période d'observation de deux mois dite « visiteur », un contrat d'adhésion vous sera proposé. L'adhésion est de 20 euros pour l'année 2018-2019.

Le GEM, c'est beaucoup de droits, mais aussi des devoirs, qui sont précisés dans le contrat d'adhésion et le règlement intérieur.

D'ailleurs, la devise d'Horizons résume bien cet aspect : S'épanouir, chacun, dans le respect des différences.



Groupe d'Entraide Mutuelle

HORIZONS

ALBI (81)

18, rue Mozart - 05 63 60 85 01

www.horizons81.fr - gem.horizons81@bbox.fr

Un GEM accompagné.

Depuis le 21 décembre 2017, le Groupe d'Entraide Mutuelle Horizons d'Albi est parrainé par l'Union Nationale des Familles et Amis de Malades psychiques (UNAFAM) – Délégation du Tarn, et géré par l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APA JH) du Tarn. Ce double accompagnement résulte du nouveau Cahier des Charges des GEM (arrêté du 18 mars 2016). Les deux instances sont là pour harmoniser les décisions prises par les adhérents en responsabilité (bureau, conseil d'administration) et les aider à gérer la subvention versée dans le cadre d'un contrat pluriannuel avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Occitanie. Un salarié de l'APA JH du Tarn aide les adhérents dans l'organisation de leurs différentes actions.

Qu'est-ce qu'un GEM ?

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a créé une nouvelle catégorie : le handicap psychique, pour faire exister une population.

Dans ce cadre, la loi a prévu deux dispositifs leviers dont les groupes d'entraide mutuelle. Il s'agit d'associations d'usagers en psychiatrie, autogérées, qui se déclinent en un accueil de jour.

Ainsi, hors du soin, les personnes atteintes de troubles psychiques en cours de stabilisation peuvent se retrouver, participer à des activités, des ateliers, et des sorties, et même s'investir dans la vie institutionnelle de l'association (conseil d'administration, bureau).

“Le GEM, pour rompre l'isolement.”

Horizons, c'est un point de repère, au cœur de la ville, où vous pourrez vous poser pour sortir de votre solitude, pour discuter avec des personnes qui partagent vos problématiques.

C'est aussi le moyen de participer à des activités, voire d'en initier, et de retrouver confiance en soi, en ses capacités.

L'esprit d'entraide mutuelle dépasse les murs de la structure. Ainsi, des adhérents se retrouvent hors cadre pour des sorties, ou s'aident pour des déménagements, des déplacements.



Le GEM Horizons, c'est une république (l'affaire de tous), une démocratie (chacun a son mot à dire mais doit respecter le mot de l'autre), et c'est surtout une amitié. Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous adhérez à nos valeurs pour participer à cette auberge espagnole des compétences.